Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens

val d'oise
le département

RAPPORT D'ACTIVITÉ
des services du Département
2022

ÉDITO

Si 2021, après la crise sanitaire et économique, avait été marquée par un rebond de l'activité, l'année 2022 a connu un nouveau ralentissement économique, les prémices d'une crise du marché de l'immobilier et une inflation élevée, non sans conséquences pour notre collectivité et les Valdoisiens.

Malgré ce contexte, rien n'aura amoindri l'action du Département. Bien au contraire, l'année 2022 a constitué la première année de mise en oeuvre effective de son ambitieux Plan Stratégique pour le Val d'Oise.

Rappelons en effet la volonté de l'Exécutif départemental de s'engager dans une stratégie 2022-2028, pour « Faire grandir le Val d'Oise », autour des quatre orientations suivantes :
- Être la collectivité de la vie de chaque jour et de la proximité ;
- Construire concrètement l'attractivité du Val d'Oise pour «faire la différence» ;
- Investir pour bâtir l'avenir du Val d'Oise ;
- Accroitre encore l'efficacité de l'administration du Département.

Ce sont ces grandes orientations qui ont guidé, tout au long de l'année 2022, l'action des services.

En témoigne le budget consacré au fonctionnement de la collectivité, à 1,09 Md€, avec une augmentation de + 2,3%. Certes, cette hausse est pour partie déterminée par les mesures de revalorisation salariales et les premiers effets de l'inflation et de la crise énergétique, mais elle traduit aussi la réaffirmation de notre engagement pour la solidarité, principale compétence du Département, qui représente 62% des dépenses de fonctionnement.

En investissement, avec 284,6 M€, en augmentation également, priorité a été donnée aux collèges (construction et réhabilitation) à travers l'ambitieux Plan Marshall, à l'aménagement du territoire et au soutien aux projets des communes et EPCI grâce au Fonds Val d'Oise Territoires.

L'ambition de l'exécutif départemental s'est ainsi traduite, dans chacun de nos domaines d'activité par une recherche permanente d'efficacité et une adaptation toujours plus grande aux besoins des publics et des territoires, d'anticipation des mutations à l'oeuvre et des nouvelles attentes des Valdoisiens.

En 2023, de grands projets se dessinent pour un Val d'Oise dynamique, innovant, attractif, solidaire, et respectueux de son patrimoine et de son environnement.

Que nos 4 000 agents qui oeuvrent au quotidien pour y contribuer en soient ici vivement remerciés.

Marie Christine Cavecchi
Présidente du Département du Val d'Oise

« C'est en fédérant nos équipes autour de valeurs et de projets communs, en mobilisant l'intelligence collective, que nous pourrons mener plus loin encore la conduite de nos objectifs.

C'est également en permettant à chacun de s'épanouir, de se former et de se perfectionner, que nous grandirons en qualité de service et que nous donnerons davantage de sens à l'action publique.

Faire grandir chaque agent pour faire gagner la collectivité et améliorer ainsi le service aux usagers : voici la ligne ambitieuse poursuivie par le Département. »

Muriel Scolan
Vice-présidente du Département déléguée au Personnel et à l'Innovation

SOMMAIRE

Édito 3

Solidarités 7

Développement 11

Aménagement du Territoire 17

Ressources 23

Pilotage, Innovation et Communication interne 27

SOLIDARITÉS

SOLIDARITÉS

Dépenses fonctionnement : 668,5 M€ / investissement : 171,5 K€

1627 agents

Le cœur de nos compétences, ou nos compétences de cœur : la solidarité à tous les âges de la vie, de nos plus jeunes à nos ainés.

Cette mission, essentielle à l'équilibre de chacun et plus largement à la cohésion sociale et territoriale, 1627 collaborateurs s'y consacrent quotidiennement, forts de leurs compétences, pour la plupart en proximité de nos concitoyens.

Prévenir les risques, protéger les personnes les plus vulnérables, veiller à l'autonomie et l'insertion de nos concitoyens sont leurs missions du quotidien.

Une mobilisation renforcée autour de l'accompagnement des femmes enceintes et des parents pour diminuer la mortalité périnatale

La santé périnatale est un enjeu majeur pour l'Ile-de-France et tout particulièrement pour le Département du Val d'Oise qui est spécifiquement concerné par la mortalité périnatale. Un partenariat avec les Centres Hospitaliers du territoire a été instauré afin de multiplier les entretiens prénataux précoces et le nombre de visites à domicile au bénéfice des femmes enceintes et des jeunes mères.
De plus, le recrutement d'une diététicienne, d'une orthophoniste, d'une orthoptiste ainsi que la création de 5 postes de puéricultrices sont venus compléter les équipes de PMI. Sur le même modèle, la prise en charge en psychomotricité des enfants les plus fragiles a été permise grâce à la réalisation de bilans approfondis.

Vers un nouveau schéma Départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance pour répondre aux besoins croissants d'accompagnement des familles

En matière de protection de l'enfance, notre action s'est attachée à améliorer la réponse apportée à la population dans un contexte de besoin croissant d'accompagnement des familles (dynamisme des naissances), et d'augmentation des besoins de protection des enfants. Au 31 décembre 2022, 2 360 enfants étaient placés en foyer ou famille d'accueil et 490 jeunes majeurs faisaient l'objet d'un accompagnement.

Le Département cherche à chaque fois que c'est possible, dans l'intérêt de l'enfant, à développer les mesures de milieu ouvert qui sont des mesures de prévention. Au 31 décembre, 2 128 enfants faisaient l'objet d'une mesure d'accompagnement en milieu ouvert. Le Département accompagne de manière ambitieuse le développement de ces mesures au travers de ses cinq opérateurs qu'il tarifie et contrôle.

En 2022, notre mobilisation a également porté sur le lancement de la démarche de renouvellement du Schéma Départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance et l'identification des principales actions à mener au cours des cinq prochaines années.

Des expérimentations d'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes qui pourraient se déployer

Deux premières expérimentations ont été lancées pour permettre un travail conjoint entre des professionnels du handicap et des professionnels de la gérontologie pour accompagner des personnes handicapées vieillissantes vers une prise en charge en EHPAD. Ces prises en charge en EHPAD sont plus adaptées aux personnes handicapées lorsqu'elles vieillissent et permettent de surcroît de libérer des places en établissements spécialisés pour des personnes handicapées plus jeunes. Cette expérimentation qui donne satisfaction aux personnes et aux familles est inscrite dans les priorités de travail des trois directions concernées de la DGA Solidarité.

L'habitat Inclusif, une formule d'avenir pour un accompagnement de vie commune et de socialisation

Un appel à manifestation d'intérêt pour le dispositif d'habitat inclusif a été ouvert au cours de l'année 2022 pour sélectionner 23 projets constitutifs de la première programmation septennale 2023-2029. Dans ce contexte, 242 places sont déployées progressivement pour 97 personnes en situation de handicap et 145 personnes âgées. Cette formule d'avenir sera suivie d'autres appels à projet.

La télégestion pour garantir la qualité des prestations à domicile

Des prestations à domicile de qualité supposent un contrôle exigeant de la réalité du service fait. La mise en place de la télégestion généralisée pour tous les Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) permet désormais de mieux suivre et contrôler les heures réalisées chez les bénéficiaires.

De plus, le Département a été précurseur, au niveau national, en expérimentant de nouvelles modalités de financement des SAAD qui ont été confirmées aujourd'hui par la mise en œuvre d'un nouveau modèle national de financement des SAAD avec un tarif plancher de 22 €/heure en 2022 et le versement complémentaire d'une dotation Qualité de 3€/heure en contrepartie d'engagements spécifiques. Ainsi, dès la 1ère année, des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) ont été signés entre le Département et 40 SAAD (sur les 129 en activité sur le territoire). Ce nombre sera amené à augmenter régulièrement par le biais d'appels à candidatures annuels, jusqu'à atteindre la totalité des SAAD en 2030 ;

Politique d'insertion : une contractualisation plus rapide et un accompagnement mieux ciblé

La stratégie « Faire grandir le Val d'Oise » adoptée par l'Assemblée Départementale, le 18 février 2022 fonde la politique d'insertion du Département à la fois sur le droit à un accompagnement et sur l'engagement des bénéficiaires du RSA à rendre compte de l'évolution de leur situation et à se mobiliser pour un retour à l'emploi.

Pour atteindre ces objectifs, le Service Insertion a travaillé à la refonte de l'ensemble du processus de gestion et d'accompagnement des allocataires du RSA, sur les deux axes suivants :

- Efficacité de la contractualisation, par la mise en place d'une plateforme d'accueil d'évaluation et d'orientation des bénéficiaires du RSA, déployée en mars 2022. En effet, la rapidité de l'entrée des personnes en parcours d'insertion conditionne, le plus souvent, la sortie du RSA par l'accès ou le retour à l'emploi. Ainsi la plateforme a permis de réduire significativement le délai de 4 à 1 mois entre l'ouverture du droit à l'allocation RSA et l'inscription des personnes qui se présentent dans un parcours d'accompagnement. C'est 6 604 bénéficiaires du RSA qui ont été convoqués en 2022, dont la présence est obligatoire.

- Renforcement des moyens affectés au Programme Départemental d'Insertion vers l'Emploi : le financement du Programme Départemental d'Insertion vers l'Emploi a été porté de 10,8M€ à 13,7M€ soit quasiment une augmentation de 2M€ en 2022 afin de soutenir en particulier les actions de placement en emploi.

Ces actions ont permis de mieux maîtriser l'évolution des dépenses d'allocations RSA et ce malgré une revalorisation du montant de l'allocation de + 5,6 % sur décision de l'Etat. En effet, les dépenses ont été limitées à hauteur de 232,4 M€ en 2022 contre 238 M€ en 2021.

La création des Maisons des Solidarités (MDS) pour optimiser l'accessibilité et l'efficacité de nos sites et équipes sur le territoire

Les sites sociaux et médico-sociaux sont des services de proximité adaptés aux besoins des usagers valdoisiens, qui rassemblent des équipes du Service Social Départemental (SSD), de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) sur l'ensemble du territoire.
Le lancement de ce chantier reposait sur plusieurs constats : le réseau de sites actuel est très dispersé (72 sites sur l'ensemble du département), insuffisamment polyvalent, et les dénominations de services sont peu compréhensibles pour les usagers. Un projet de regroupement des sites médico-sociaux a donc été amorcé avec la création de la première Maison départementale des solidarités.

La première phase du projet a consisté en l'analyse de l'implantation et de l'adaptation des sites existants, pour aboutir à un schéma départemental de regroupement des sites présenté aux élus et aux organisations syndicales en octobre 2022. La deuxième phase consistera dans le déploiement opérationnel des Maisons Départementales des Solidarités.

Le renforcement du contrôle des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

Concernant le contrôle des ESSMS, depuis 2022 une programmation annuelle de contrôles des ESSMS a été mise en place. Cette programmation ambitieuse permet d'intensifier les visites sur site, notamment inopinées. Elle permet de vérifier les conditions d'installation, d'organisation et de fonctionnement des ESSMS, ainsi que leur conformité avec la règlementation en vigueur et les recommandations en matière de bonnes pratiques professionnelles et de bientraitance des usagers. Cette démarche se traduit par la formulation d'actions correctrices permettant de garantir la qualité de l'accompagnement dans les ESSMS.

54 contrôles ont été effectués en 2022. Une priorisation a été accordée aux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) à la suite d'alertes visant la société Orpea, avec 36 contrôles (soit 65% du total des contrôles).

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT

Dépenses fonctionnement : 61,9 M€ / investissement : 75,9 M€

1 254 agents

Le Développement de notre territoire passe par l'éducation, l'attractivité numérique et économique, touristique, culturelle, patrimoniale, internationale, et sportive du Val d'Oise, mais aussi par l'affirmation d'un soutien départemental aux dispositifs de la sécurité et des valeurs républicaines.

Cette année aura ainsi été marquée par un ensemble d'actions majeures participant au rayonnement de l'action départementale.

Une nécessaire stratégie d'attractivité pour faire rayonner le Val d'Oise

Le Département a initié un rapprochement de ses deux agences, le CEEVO et Val d'Oise Tourisme pour créer une agence d'attractivité, à l'instar de la fusion du Comité Régional du Tourisme et de Choose Paris Région portée par la Région Ile-de France. En préalable à la création de cet outil à horizon 2024, le Département a fait le choix de mettre en œuvre une stratégie d'attractivité pour le Val d'Oise qui sera élaborée en 2023 de façon partenariale avec les territoires et les acteurs socioéconomiques.

Compétence partagée, le tourisme, avec le rayonnement et la valorisation économique qui en sont attendus, reste une priorité départementale réaffirmée dans le cadre de la nouvelle stratégie touristique. Repensée en 2022 pour la période 2023-2028, elle s'appuie à la fois sur le patrimoine historique, naturel notamment fluvial, pour développer le slow tourisme, faire la promotion des « insolites » et des offres récréatives et concevoir de nouvelles formes de tourisme. Son agence Val d'Oise Tourisme (VOT) y a pris toute sa place et aura bénéficié d'un financement de 800 k€ pour mener à bien ses missions. L'année 2022 aura été marquée par la finalisation d'une grande étude sur l'expérience client et des retombées économiques à l'échelle du département. La journée de rencontre de l'ensemble des acteurs du tourisme du territoire du 1er juillet 2022 « Construire l'avenir du tourisme en Val d'Oise » a permis d'en partager les résultats.

Enfin, la dixième édition de l'appel à projets touristiques innovants au titre de l'année 2022 a été lancée et a permis de financer six projets de développement touristique en Val d'Oise à hauteur de 73,7 k€. Au total, 163,9 k€ auront été versés en 2022 au titre des acomptes de cette 10ème édition (15,1 k€) et des appels de fonds des projets des éditions précédentes (148,8 k€).

Le défi d'une offre académique d'excellence confortée par le CPER 2021-2027

L'année 2022 aura été celle du lancement des études de programmation de nombreuses opérations, pour la plupart déjà inscrites au futur CPER Enseignement supérieur 2022-2027. Ces opérations vont pouvoir compter sur les financements de l'Etat et de la Région dans le cadre du prochain CPER à hauteur de 108 M€ et profiteront prioritairement au développement de l'Université sur la parcelle Hirsch.

Dans ce cadre, plusieurs projets stratégiques ont abouti ou avancé dans leur réalisation :

- L'échange foncier avec l'ESSEC du terrain d'assiette qui va permettre d'accueillir l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Paris Cergy relocalisée dans le parc François Mitterrand à horizon fin 2025 ;
- La mise en place d'une gouvernance resserrée pour accélérer la livraison du projet emblématique de l'école d'ingénieurs CY Tech sur la parcelle Hirsch prévue fin 2028 ;
- La poursuite de l'engagement du Département comme membre fondateur de la Fondation CY, visant au déploiement d'actions en matière d'égalité des chances et de démocratisation de l'accès des jeunes valdoisiens aux études supérieures (100 000 € de contribution versée) ;
- L'accueil et le soutien financier à l'Ecole supérieure pour les Talents Atypiques (ESPTA) pour son implantation sur le campus cergypontain et la réalisation de travaux d'adaptation des locaux en adéquation avec les besoins des talents neuro-atypiques ;

- Et enfin, le développement du Campus des Métiers et des Qualifications Sécurité à Argenteuil afin d'offrir aux jeunes valdoisiens des débouchés post-bac sur une filière à forte employabilité. L'enjeu est de développer le nombre d'employés qualifiés sur ce secteur - notamment à l'approche des JO Paris 2024 ; ainsi que les réflexions sur le développement d'un nouveau département à l'IUT de Sarcelles sur les métiers de la transition écologique et énergétique.

La réaffirmation de projets ambitieux pour le Triangle de Gonesse

L'année 2022 aura été marquée par la création de la Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National, outil associant les collectivités et Grand Paris Aménagement, au service de la gouvernance de ce territoire et des projets qui auront vocation à s'y implanter, au premier rang desquels, la Cité scolaire à vocation internationale dont la maitrise d'ouvrage a été confiée à la Région Ile-de France mais aussi un démonstrateur territorial autour de l'agriculture et de l'alimentation, associant notamment la CARPF, le Département et Agoralim dans le cadre de la réponse à l'appel à projets « Résiliences et capacités agroalimentaires ».

Une offre culturelle résolument tournée vers ses publics et son patrimoine

En 2022, le Département a redéfini sa stratégie en matière de politique culturelle en replaçant l'usager *et notamment ses publics les plus fragiles* au cœur des priorités de l'institution, ce qui l'a conduit à repenser son organisation autour des publics et des territoires pour faciliter l'accès à la culture pour tous en Val d'Oise comme levier de développement et de cohésion territoriale et pour développer l'attractivité et le mieux vivre en Val d'Oise.

C'est ainsi que les actions menées par la Direction de la Culture se sont significativement réorientées vers des publics relevant du champs social (handicap, personnes âgées, enfance protégée), en s'appuyant d'une part sur la création d'un nouvel appel à projets « Art, culture et lien social » visant à favoriser les partenariats entre structures culturelles et les établissements sociaux et médico sociaux (8 structures soutenues en 2022), sur le déploiement d'un projet de présence artistique dans les résidences d'autonomie (60 heures de présence artistique dans trois établissements en 2022) et sur une résidence d'artistes à la Maison départementale de l'Enfance. A noter aussi le subventionnement de structures culturelles travaillant en lien avec ces typologies de publics (Théâtre du Cristal, Musique Et Situation de Handicap, le Trapèze Ivre, La Cie en Deliaison).

En outre, le Département a consolidé son action en matière d'Education artistique et culturelle à destination du public « prioritaire » des collégiens avec plus de 35 actions menées en 2022 : résidences d'artistes et ateliers organisés au sein de collèges et lors de l'évènement « Collège à l'honneur », la poursuite de son soutien au dispositif "Collège au cinéma" qui a concerné 77 établissements répartis sur 44 communes, 21 cinémas partenaires (dont l'association Ciné rural 60) et 8 094 collégiens inscrits, ainsi que le projet de création d'un hymne olympique valdoisien avec la participation de 450 collégiens du territoire.

Les sites culturels départementaux, à l'instar de l'Abbaye de Maubuisson qui a accueilli 17 986 visiteurs, notamment grâce au parcours sonore et interactif « AVA », déployé en juillet 2022 et du Musée archéologique du Val d'Oise (MADVO) qui a, quant à lui, accueilli 47 012 visiteurs dans le cadre de l'exposition temporaire « Briqu'antiques, les Romains en Lego » auront pleinement reconquis leurs clientèles après les deux années de crise sanitaire alternant fermetures et jauges réduites.

Le Château d'Auvers-sur-Oise a poursuivi son activité et a engagé la préparation de l'exposition « Van Gogh, les derniers voyages » qui ouvrira ses portes en octobre 2023 jusque fin septembre 2024, ce qui devrait permettre dans l'intervalle, de construire une nouvelle offre culturelle inspirée par le succès escompté de la grande exposition.

En 2022, l'activité du SDAVO a été marquée par la réalisation de fouilles préventives sur le site de Bouqueval et la réalisation des dernières études liées à l'achèvement du rapport de la fouille de Marly-la-Ville et enfin, la Bibliothèque départementale (BDVO) continue à soutenir les collectivités et associations œuvrant au développement de la lecture publique sur le territoire (octroi de subventions, organisation de 26 formations à destination de 200 participants).

S'agissant des Archives Départementales, l'année 2022 aura été consacrée à la rédaction des prescriptions fonctionnelles du programme de construction d'un nouveau bâtiment qui devrait permettre de se projeter sereinement durant les 5 prochaines décennies. Elle aura confirmé sa volonté de développer une offre culturelle et pédagogique ambitieuse tous publics : exposition en collaboration avec la Direction de la Culture sur le thème des salles de spectacle/cinéma ; jeu des 7 familles diffusé auprès des collèges et des structures médico-sociales, publication valorisant les missions d'inventaire

du patrimoine bâti et les ressources accumulées en ce domaine depuis 50 ans, publication en collaboration avec la Direction de la Culture sur l'abbaye de Maubuisson, cafés archives sur des thématiques citoyennes, participation au salon du livre de Beaumont-sur-Oise et plus de 1 200 publics scolaires ayant participé à des ateliers, visites, travaux pratiques ou résidences artistiques.

Une politique sportive ancrée dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

En 2022, le Département aura continué à soutenir l'excellence du sport valdoisien, qui connaît depuis plusieurs années de remarquables résultats nationaux et européens, en revisitant les dispositifs de financement en faveur des clubs de haut niveau avec l'idée d'en renforcer l'attractivité, d'attirer en Val d'Oise de nouveaux de talents et de conserver ceux qui s'y sont formés.

La dynamique autour du sport a continué à profiter au Centre Départemental de Formation et d'Animations Sportives (CDFAS), sous son mode de gestion en EPIC, avec l'objectif d'accroître le rayonnement de cette infrastructure exemplaire et de tout premier plan en Ile-de-France, en lien avec l'accueil de la délégation américaine dans le cadre des JO 2024. Le lancement du grand programme de restructuration/extension du site, qui devrait toutefois réduire sa capacité d'accueil jusqu'à la livraison au printemps 2024, devrait y contribuer largement.

L'année 2022, aura aussi permis de relancer tous les acteurs du territoire autour de la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques en Val d'Oise, notamment par :

- Un soutien aux actions éducatives en lien avec les JOP 2024, telles que les Jeux du Val d'Oise (à hauteur de 35K€), le Séminaire Génération 2024, la participation à l'instruction et la sélection des candidatures de l'appel à projet des Valeurs de l'Olympisme porté par la DEC ;
- L'accompagnement pour le lancement du projet d'extension du CDFAS piloté par la Direction de la gestion patrimoniale et le suivi des demandes de subvention ;
- Le choix du Cabinet Share4Sport qui accompagne le Département dans la prospection pour l'accueil de délégations étrangères sur le territoire et la mise en valeur des atouts du Département dans le cadre des prochaines JOP de Paris 2024 ;
- La création du site internet les jeux2024.valdoise.fr qui vise à valoriser toutes les installations sportives du département en vue de l'accueil de délégations étrangères ;
- La création de l'Appel à projets *Val d'Oise Terre de Jeux* ayant permis de soutenir 73 projets et la réponse à de nombreux AAP pour lequel le Département a été lauréat (impact 2024, sport, olympisme et citoyenneté, et Trophées Terre de Jeux) et s'est vu décerné des prix ;
- La mise en œuvre de la convention signée avec Paris 2024 relative à l'organisation du relais de la flamme sur le territoire et paiement du premier acompte (à hauteur de 60 000 €) ;
- La révision des dispositifs de soutien au mouvement sportif, avec la création des labels Club « Excellence » et « Performance » et Sportifs « Excellence » et « Performance ».

Le Département fortement engagé pour la sécurité des Valdoisiens et la promotion des valeurs de la République

Très sensible aux enjeux de sécurité, le Département a souhaité, à la faveur de la création de la Direction Sécurité et Valeurs Républicaines (DSVR) promouvoir auprès des Valdoisiens un territoire de confiance. C'est ainsi que l'année 2022 aura été fortement marquée par le projet de mise en œuvre du centre départemental de supervision du Val d'Oise (CDS VO) qui aura franchi des étapes décisives dans la perspective d'une livraison effective du lieu de visionnage en juillet 2023.

Le plan départemental de prévention et de lutte contre la radicalisation, voté en décembre 2020, aura mobilisé près de 171 k€, permettant d'intervenir sur la prévention de la récidive et de la délinquance, l'aménagement des peines et alternatives à l'incarcération, la prévention et la lutte contre la radicalisation et les manquements à la laïcité. Parmi les actions portées, doit être soulignée la mise en œuvre d'un théâtre forum sur les valeurs de la République et la laïcité.

Le Département a également poursuivi en 2022 la mise en œuvre d'une politique volontariste de sécurité, articulée autour des axes d'intervention suivants :

- L'accès au droit et l'aide aux victimes ;
- La participation au financement de 6 postes de travailleurs sociaux au sein des commissariats d'Argenteuil, Cergy, Ermont, Gonesse, Sarcelles et Enghien/Deuil-la Barre, et de 3 postes en gendarmerie au sein des brigades de Domont, Fosses-Louvres et Persan ;
- La prévention de la récidive (groupes de paroles pour les auteurs de violences conjugales, chantiers d'accueil de travaux d'intérêt généraux, action concernant le permis de conduire à la maison d'arrêt du Val d'Oise) ;
- Les subventions pour les communes dans le cadre de l'accueil de travaux d'intérêt généraux ;
- Et les aides aux communes en matière de sécurité par le biais du dispositif Val d'Oise Territoires.

Dans le cadre de la promotion de l'égalité femmes hommes, des mesures à destination des jeunes ont été reconduites ou renforcées en 2022 :

- Avec l'objectif de développer la libre orientation et la mixité des métiers, en renouvelant son partenariat avec l'association « Elles bougent » pour l'année scolaire 2022-2023 ;
- De lutter contre les violences sexistes et sexuelles au sein des collèges en missionnant la compagnie de théâtre « Comédiens Associés » sur des actions de prévention menées auprès de 2068 collégiens, à l'occasion de 28 représentations qui se sont tenues dans 14 collèges du Val d'Oise.

Le Département agit également pour lutter contre les violences faites aux femmes. Parmi les actions les plus significatives qui ont été menées, on peut citer :

- Le plan départemental de prévention et de lutte contre la prostitution des mineurs co-piloté par la DSVR et par la DESF pour la période 2023-2025 adopté lors de l'Assemblée départementale du 25 novembre 2022 ;
- Le déploiement d'un théâtre forum sur la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail auprès de ses agents, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre ;
- Le soutien au dispositif Téléphone Grave Danger (TGD) ;
- La participation au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Famille du Val d'Oise (CIDFF) ;
- Et le subventionnement des associations "Mon Âme Sœur" (30 k€) et « Moulin de Pont Rû » (20 k€), afin d'accompagner les actions conduites par ces associations dans le suivi des femmes et hommes victimes de violences et de leurs enfants co-victimes.

Un cadre partenarial mieux défini pour un soutien renforcé aux collèges

L'année 2022 aura été marquée par le déploiement de nombreux dispositifs structurants et en premier lieu, par la mise en œuvre du dialogue de gestion avec une dizaine de collèges qui aura permis de les accompagner dans leur politique d'achats, dans le suivi de la programmation des travaux, dans la politique de renouvellement des personnels, dans le suivi budgétaire et financier de l'établissement, et plus généralement dans le suivi des relations fonctionnelles avec la collectivité.

Elle aura été aussi l'occasion de mettre en place un règlement départemental des logements de fonction occupés par les agents des collèges et plus globalement, de construire la convention-cadre issue des obligations de la Loi 3DS visant à fixer un cadre partenarial et des modalités de fonctionnement entre les établissements publics et le Département.

Une attention particulière à la qualité de vie au travail de nos agents

Pour les agents des collèges, cette année marque également la poursuite du déploiement dans l'ensemble des collèges des chariots d'entretien dits de pré-imprégnation, lequel s'effectuera sur 4 ans. Il s'agit donc, au travers de cette démarche, d'œuvrer en faveur de l'amélioration de la santé au travail de nos agents des collèges et d'une meilleure prise en compte du développement durable dans les pratiques professionnelles.

De plus, une équipe de 3 responsables mobiles, susceptible d'intervenir en renfort dans les établissements, va permettre d'assurer les remplacements en cas d'absence et anime la bourse de prêt de matériel, valorisée à hauteur de 112 000 €.
Au total, 1000 agents départementaux œuvrent pour garantir un cadre de travail propice à la réussite éducative pour lesquels le Département mène quotidiennement des actions en faveur de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail.

Une offre éducative riche et diversifiée

Une offre éducative riche et diversifiée aura été proposée aux collèges publics du Val d'Oise pour les années scolaires 2020-2022, à l'appui de l'intervention de structures spécialisées reconnues pour leurs compétences, d'une coordination des directions du Département et d'une collaboration étroite avec les services de l'Education nationale.
Ainsi, 111 collèges publics se sont inscrits à un ou plusieurs dispositifs du programme 2022-2023. Il est à noter pour cette année scolaire, la forte demande d'actions favorisant l'amélioration du climat scolaire et celles prévenant le décrochage scolaire, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes mais aussi l'ouverture des collégiens sur le monde (appariement avec des établissements japonais, actions des étudiants boursiers japonais dans les clubs Japon), outre le développement du lien avec le monde professionnel.

En 2022, les efforts auront beaucoup porté sur la restauration scolaire axée sur la qualité des produits et des préparations pour les 32 000 convives quotidiens et les 4,5 millions de repas servis cette année. Les produits bio et durables auront atteint près de 50 % de l'approvisionnement, conformément aux objectifs de la loi Egalim et le Département aura également expérimenté en 2022 le déploiement d'un appel à projets « petits déjeuners au collège » couvrant dans un premier temps, 5 établissements REP ou REP+, lesquels seront portés à 10 en 2023.

C'est dans un contexte notoirement accéléré par les conséquences de la crise sanitaire, que les usages innovants dans les collèges ont été appelés à se diversifier et à se déployer très largement. Dès lors, et afin de combler le besoin croissant de tablettes numériques à usage pédagogique, le Département a décidé de généraliser, en pleine période de crise sanitaire, la dotation par collège, de quatre classes mobiles comprenant seize tablettes tactiles chacune, portant ainsi à 9000, le parc de tablettes équipant les établissements.

L'année 2022 aura également été marquée par la mobilisation des collégiens dans le cadre de l'action "codage pour tous", dont l'évènement phare « le challenge VOBot » aura réuni 472 élèves et 88 enseignants issus de 52 collèges, avec 118 équipes participantes dont 24 féminines.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Dépenses fonctionnement : 44,7 M€ / investissement : 66,1 M€

312 agents

Le Département est la collectivité du territoire de part sa proximité avec les communes et les intercommunalités, autant que ses compétences en matière de mobilités, d'aménagement, d'aide aux communes, d'environnement, de développement durable et d'agriculture

Le Département, interlocuteur privilégié des Intercommunalités et de la Région dans le cadre du nouveau Schéma Directeur de la Région Île-de-France

En 2022, la révision du Schéma Directeur Régional de la Région Île-de-France (SDRIF) s'est poursuivie. Le Département s'est positionné comme interlocuteur privilégié des EPCI et de la Région sur le territoire. Dans ce cadre, à l'échelle du Val d'Oise, deux réunions d'échanges sur les enjeux du SDRIF-E ont été organisées par la Région au Département, en juillet 2022 à destination des EPCI et novembre 2022 à destination des Maires.
Par ailleurs, le Département, en accord avec La Région, a coordonné la concertation avec les collectivités valdoisiennes. Il a rassemblé les différents retours formulés par les EPCI dans sa réponse du 13 avril 2022 à la Région pour rendre compte de la vision partagée de nos enjeux à l'horizon 2040. Un premier atelier avec les EPCI a également été organisé le 3 octobre pour sensibiliser aux critères de priorisation des projets urbains dans une perspective de réduction de la consommation de foncier agricole et naturel (Zéro Artificialisation Net, ZAN) tout en permettant la réalisation des projets importants pour le territoire.

Val d'Oise Territoires, un appui aux communes et intercommunalités renouvelé et mieux doté pour soutenir leurs projets

Partenaire privilégié des communes et des structures intercommunales (syndicats et EPCI) dans la réalisation de leurs équipements de proximité, depuis de nombreuses années, le Département entend encourager la réalisation de leurs projets dans des domaines très divers, tels que la culture, l'éducation, le sport, l'environnement, la sécurité ou le logement.

L'année 2022 fut marquée par un changement majeur de nos aides à l'investissement dédiées aux communes et groupements de communes. En effet, dans un souci de valorisation et de simplification de nos aides, par délibération du 17 juin 2022, le « guide des Aides Départementales aux Communes » a laissé place à un nouveau dispositif, désormais dénommé « Fonds Val d'Oise Territoires ».
La création de ce fonds s'appuie à la fois sur un guide aux collectivités simplifié et plus avantageux, permettant de soutenir un plus grand nombre de projets ainsi que sur la mise en place d'un second volet dédié au financement de projets plus conséquents et d'envergure départementale.
Dans ce cadre, et pour valoriser et développer notre accompagnement, le Département a décidé d'augmenter progressivement l'enveloppe budgétaire dédiée au « guide des aides » rénové (volet 1 du fonds) pour passer d'un rythme annuel de 30 M€ en 2022 à une enveloppe de 50 M€ par an en 2027 (contre 25M€ en 2021 et précédemment). Parallèlement, pour le second volet dédié aux projets d'envergures c'est une enveloppe de crédits supplémentaires de 70 M€ sur le mandat qui est réservée.

En 2022, le Département, a accordée 276 aides représentant un montant total de subvention de 30,6 M€ (contre 18M€ en 2021). L'impact en termes de consommation réelle des crédits n'est pas encore visible sur 2022 (16,4 M€ contre 16M€ en 2021) mais l'aide aux communes constitue d'ores et déjà l'un des principaux postes budgétaires d'investissement, après l'entretien du réseau routier et les bâtiments départementaux.

La plateforme d'ingénierie territoriale, désormais dénommée "Val d'Oise Territoires" a été renforcée en 2022. Cet outil en ligne permet d'informer, de pré-qualifier la demande des Maires et d'associer l'ensemble des intervenants et partenaires en les mettant en relation. L'outil a ainsi pour mission de répondre aux préoccupations juridiques, techniques, et financières des élus locaux.

C’est pour répondre à ces objectifs que la plateforme est en constante évolution. En 2022, l'application cartographique ZoomUrba, qui permet d'avoir une vue globale du Val d'Oise et de ses évolutions a été ouverte et mise à disposition des élus et partenaires via la plateforme "Val d'Oise Territoires".
L’année 2022 est également marquée par la disparition des demandes de subvention papier. Initialement transmises par courrier, les dossiers de demandes de subvention d’aide à l’investissement des communes sont depuis juillet 2022 dématérialisées puisque toutes transmises par les porteurs de projet via la plateforme d’ingénierie. Le nombre de visites sur le site est ainsi passé de 4 305 en 2021 à 5 785 en 2022.

Mobilité douce : de nouveaux aménagements cyclables et la pratique du vélo encouragée pour les agents

Afin de poursuivre le maillage du territoire valdoisien, de nouveaux aménagements cyclables ont été réalisés sur routes départementales : création d’une voie verte sur la RD983 entre Magny-en-Vexin et Saint-Gervais, réalisation d’une piste cyclable sur la RD14 entre les deux giratoires de la RD411 (Herblay-sur-Seine, Pierrelaye), aménagement d’une voie verte le long de la RD922 entre Boisemont et Vauréal, réalisation d’un ouvrage de franchissement de la RD28 dédié aux modes actifs à Sagy.
Le Département s’est également investi dans le développement du Réseau Vélo Ile-de-France (VIF) en menant les études de définition de l’itinéraire V1 reliant Paris – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry (en association avec les communes, la CARPF et la Région) ainsi que les études préalables aux travaux sur la section de l’itinéraire V4 (reliant Paris – La Défense – Cergy-Pontoise) longeant la RD203 entre Cergy et Conflans-Sainte-Honorine.
Plusieurs actions ont également été mises en place pour encourager la pratique du vélo pour les agents du Département : organisation d’animations vélo (ateliers de réparation vélo, challenge vélo, etc.), mise à disposition d’un pool de vélos à assistance électrique (VAE), etc.

La forêt de Maubuisson / 455 000 arbres déjà plantés

La DEDDA assure depuis 2022 le suivi administratif et technique du Syndicat Mixte d’Aménagement de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt. Le SMAPP porte le projet de création d’une forêt de 1350 hectares, dont un nom a été trouvé en 2022 : la forêt de Maubuisson.

L’année 2022 a été marquée en particulier par une nouvelle campagne de plantation qui a concerné près de 73 ha. Au total, depuis le premier arbre fin 2019, ce sont plus de 455 000 arbres qui ont été plantés par le syndicat début 2023. Le SMAPP a poursuivi ses acquisitions par expropriation et par voie amiable.

Le Conseil départemental, en tant que membre du SMAPP, participe au fonctionnement du syndicat à hauteur de 33% du montant global de la contribution financière de ses membres. En 2022, la participation du Conseil départemental versée au SMAPP s’est établie à 297 000 €.

Autre projet remarquable en Val d’Oise: un sanctuaire de la biodiversité à Herblay sur Seine

Pour ce projet original en France, qui vise à sanctuariser et renaturer une ile de la Seine, en contexte périurbain, une maitrise d’œuvre a été lancée en 2022.
Le Département a finalisé les acquisitions foncières nécessaires à ce projet, notamment avec la Ville de Paris (11 ha), le scénario d’aménagement et de restauration de cette ile de 15 ha a pu être choisi et sera mis en œuvre prochainement.

Quand les délaissés routiers font aussi l’objet de verdissement

Une première tranche de verdissement de délaissés routiers, répartis sur tout le territoire a été lancée en 2022. Cela consiste en particulier à planter des arbres et arbustes, à mettre en place des prairies de fauche tardive, à créer des milieux favorables à la biodiversité.

Les premières plantations ont été réalisées au printemps (6 sites), la seconde à l’automne (7 sites), en présence des élus départementaux. Une dernière tranche a été programmée au printemps 2023, sur des sites plus importants, où des zones humides seront créées, ainsi que des aires d’accueil du public.

Les opérations menées en 2022 ont permis la plantation de 254 arbres et 484 arbustes, pour un coût total de 284 616, 55 €

Le lien entre insertion et espaces verts ? La brigade verte expérimentée en 2022

Une brigade verte a été mise en place en avril 2022 pour entretenir les abords des routes départementales, les espaces naturels sensibles et parcs départementaux. Elle est composée de deux équipes d'anciens bénéficiaires du RSA et encadrée par une structure d'insertion. Moyens matériels, logistiques et formations ont été déployés progressivement pour son bon fonctionnement.
Fort du succès de cette initiative, une seconde brigade sera déployée en 2023 pour l'entretien des espaces verts de certains collèges.
Ce dispositif a l'avantage de faire converger deux priorités de l'action départementale : l'insertion des bénéficiaires du RSA et la protection de l'environnement

La création d'un centre de soins pour la faune sauvage à l'étude

Suite au lancement de l'appel à projets auprès des associations, le jury a retenu l'association Faune-Alfort pour porter le projet aux côtés du Département. L'année 2022 a été consacrée à mobiliser les communes sur ce projet et à trouver du foncier accessible (entre 1 et 2 ha) et adapté (constructible, et proche de la nature, bien desservi…). 52 communes ont été sollicitées, et des visites de terrain ont été organisées avec les élus et l'Association, pour sélectionner le site le mieux adapté. Une enveloppe de 2,3 M€ a été fléchée sur le PPI pour ce projet qui sera construit par le Département.

Un plan de Prévention du Bruit et de l'Environnement actualisé et étendu pour réduire les nuisances sonores

Le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) dit de 3ème échéance, relevant de la compétence du Département en tant que gestionnaire de voiries de plus de 3 millions de véhicules/an, a été approuvé par l'Assemblée du 25 mars 2022. Il actualise le Plan de Prévention du Bruit sur les Routes Départementales adopté le 22 mars 2013 et porte sur la période 2022-2026. Il s'étend aux impacts sanitaires des sources de bruits cumulés (bruit routier, ferré et aérien), et propose des actions pour réduire le bruit issu du réseau routier départemental, préserver le bâti et les zones de ressourcement, propriétés du Conseil départemental.
Après la prise en compte de la consultation publique, ce document a été approuvé définitivement le 30 septembre 2022.

Pour permettre la mise en œuvre du PPBE et faciliter la lisibilité de l'action départementale de résorption du bruit, une enveloppe dédiée de 10 M€ sur les cinq ans d'application du plan a été inscrite au plan pluriannuel d'investissement de la collectivité.

Dès cette année 2022, plus de 1,4 M€ de travaux ont été effectués principalement par la mise en œuvre d'enrobés phoniques.

Un plan de lutte contre les dépôts sauvages

Le Conseil départemental a décidé par délibération du 22 avril 2022 d'arrêter un ensemble d'actions visant à renforcer les moyens pour prévenir et lutter contre les dépôts sauvages et les décharges illégales de déchets. Ont ainsi été engagées les actions suivantes :

- La mobilisation des acteurs du territoire pour coordonner les moyens dans un objectif commun de lutte contre les pratiques de gestion illégale de déchets, en articulant les interventions respectives des acteurs publics et privés, dans le cadre d'une charte départementale de lutte contre les dépôts illégaux de déchets en Val d'Oise ;
- Le soutien financier, à hauteur de 40 000 €, de l'expérimentation portée par VO Num, d'une solution innovante de repérage par satellite des dépôts sauvages et décharges illégales, par l'analyse de photos à très haute résolution, à l'aide de l'intelligence artificielle, en associant les intercommunalités du Val d'Oise. ;
- La sensibilisation et l'information de la population sur la prévention et la gestion des déchets en mettant en œuvre un nouveau dispositif de soutien aux opérations de nettoyage et de sensibilisation : Val d'Oise Propre (10 manifestations soutenues en 2023) ;
- Le soutien financier au développement de lieux d'accueil gratuits des déchets des professionnels, en lien avec les éco-organismes agréés, en finançant l'extension et la création de déchetteries publiques, accueillant les professionnels dans le cadre d'un nouvel appel à projets à destination des collectivités compétentes en Val d'Oise (appel à projets toujours en cours).

La réalisation d'un giratoire sur la RD47 pour améliorer de la desserte de Goussainville

Afin de faciliter l'accès à la commune de Goussainville en désenclavant la ville sur sa façade Ouest, le Département a porté la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre d'une opération de création d'un giratoire reliant la RD47 à l'Avenue de Montmorency. Les travaux se sont déroulés entre fin février et fin septembre 2022. Ce giratoire (nommé Jacques Chirac) a été inauguré le 26 novembre 2022 (coût de l'opération : 1,3 M€ HT financé à 80 % par la ville de Goussainville et 20 % par le Département – prise en charge de la TVA par le Département). Cet aménagement vient en complément du giratoire créé simultanément sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF), et dont la maîtrise d'œuvre a été assurée par le Département, situé à 1 km au Nord de la ville de Goussainville qui améliore la desserte Nord de la ville de Goussainville.

La création d'une liaison entre les RD48 et RD392 sur la commune de Cormeilles-en-Parisis pour optimiser la circulation

Le Département a réalisé les travaux d'aménagement de la voie de liaison entre la RD48 et la RD392 (voie Lambert, anciennement voie privée appartenant à Placoplatre) afin d'optimiser les conditions de circulation et l'accès aux poids-lourds liés à l'activité de Placoplatre.

Ces aménagements ont consisté notamment en la réalisation d'un giratoire sur la RD 48, d'une voie nouvelle à 1 voie par sens liaisonnant ce giratoire à la RD 392, d'une voie dédiée aux modes actifs (piétons et cycles) et d'un bassin de rétention. Cette voie, intégrée au réseau routier départemental (nommée RD48), contribue au maillage du réseau routier départemental et s'effectue en lien avec le déclassement de la RD48 en agglomération située entre l'usine Placoplatre et la RD392. Ce projet (2,5 M€ HT) est cofinancé par le Département, la Région Ile-de-France, Placoplatre et la commune de Cormeilles-en-Parisis. La liaison a été ouverte à la circulation au second semestre 2022.

Optimiser l'éclairage public du réseau routier départemental pour préserver l'environnement

Afin de maîtriser les consommations énergétiques, contribuer à la préservation de l'environnement et lutter contre la pollution lumineuse, une démarche d'optimisation des installations d'éclairage public a été initié. A cet effet, un programme d'extinction, entre 1h30 et 5h30, des équipements d'éclairage public gérés par le Département a été mis en œuvre dès l'été 2022, à l'exception des secteurs nécessitant une vigilance particulière (passages souterrains à gabarit réduit, ouvrages d'art, etc.). Cette démarche se poursuit par la modernisation des points lumineux (équipement en LEDS de l'éclairage du réseau).

Mieux connaitre pour mieux décider : un observatoire de l'Habitat partagé avec tous les acteurs

En 2020, le premier observatoire de l'habitat a été publié, réalisé par le pôle aménagement du territoire et la Mission Innovation en collaboration avec l'Institut Paris Région.
Les sources des données sont multiples, tirées des bases de données de l'État, d'études (rénovation énergétique, mal logement, …), des bailleurs sociaux au travers de leur convention d'utilité sociale, de différents services du Département.
En 2022, un travail s'est engagé sur la mise à jour des fiches « population » et « logements » et la création de 2 nouvelles fiches sur les thématiques « jeunes » et « personnes en situation de handicap ».
L'observatoire de l'habitat est diffusé aux élus, aux intercommunalités, aux bailleurs sociaux, aux services de l'État, aux autres départements d'Ile de France et aux acteurs associatifs de l'habitat. Il est publié sur le site web Valdoise.fr et sur la plateforme d'ingénierie territoriale aide aux communes.

RESSOURCES

RESSOURCES

Incluant les fonctions pilotage-innovation-communication interne ci-après et dépendant de la Direction Générale :

Dépenses fonctionnement : 316,1 M€ / investissement : 142,4 M€

366 agents

La Direction générale adjointe Ressources (DGAR) assure la conduite de l'action publique en garantissant une meilleure adéquation entre l'affectation des ressources et les politiques publiques, menée à travers le pilotage de la stratégie financière, la gestion patrimoniale, les ressources humaines, l'action juridique, la commande publique, les achats et les systèmes d'informations.

Elle contribue dans ce cadre aux réflexions stratégiques relatives aux projets transversaux et constitue un appui de proximité au profit des directions métiers.

Pour l'année 2022, l'activité des directions et services de la DGAR s'est articulée autour de 3 grands axes, déclinés en plan d'actions permettant ainsi de contribuer à renforcer le rôle clé de la fonction Ressources dans la réalisation de nombreux projets structurants de la collectivité.

Une volonté affirmée d'harmonisation des pratiques, de simplification des process tout en renforçant la protection des données

L'année 2022 aura été principalement marquée par d'importants chantiers de dématérialisation, de déploiement d'outils de gestion efficients et de rénovation de la fonction comptable.

A ce titre, les principaux chantiers ont conduit à la mise en œuvre opérationnelle de différents projets à forte valeur ajoutée pour la qualité de nos missions de service public tels que :

- La mise en place et le déploiement de Kdélib : outil de gestion des rapports aux Assemblées permettant d'optimiser et de sécuriser l'ensemble du processus de validation des délibérations au niveau des Directions Générales Adjointes (DGA) mais également de fiabiliser les documents présentés aux élus tout en introduisant une démarche plus collaborative.

- Mise en place de la plateforme « CAC 95 » : plateforme unifiée qui vise une centralisation plus forte des missions comptables dans une optique de professionnalisation des agents et de renforcement de la qualité du service notamment en termes de délai. Cette évolution de la fonction comptable prend en compte les enjeux à venir en termes de réformes : la généralisation du référentiel comptable M57 (qui remplacera en janvier 2024 la nomenclature M52 utilisée aujourd'hui) et du compte financier unique (fusion des comptes de gestion et administratif).

- La dématérialisation de la gestion RH : à travers le déploiement d'un logiciel de gestion électronique des dossiers individuels des agents, la transmission des actes individuels au contrôle de légalité et la mise en place d'une plateforme pour les élections professionnelles.

- Le déploiement d'un nouveau logiciel de gestion patrimoniale

Par ailleurs, la revue annuelle de notation de l'Agence Fitch Ratings évaluée pour la collectivité à « AA+ », plafonnée au niveau de la note de l'Etat (AA-/Stable), confirme l'amélioration sensible de la trajectoire financière du Département.
Cette conjoncture a permis de déployer dès 2022 la mise en œuvre de Plan Pluriannuel d'Investissement 2022 – 2028 évalué à 1,6 milliards d'euros avec un volume de dépenses d'équipement réalisé en 2022 à hauteur de 195 millions d'euros, niveau jamais atteint depuis plus de 10 ans.

A travers cette politique de pilotage par l'efficience, la DGA Ressources contribue à améliorer la performance de l'action publique en assurant une meilleure adéquation entre les ressources financières et les politiques publiques menées. La démarche de sensibilisation et d'accompagnement des services

du Département fait preuve d'efficacité et contribue à libérer la capacité d'épargne de la collectivité au profit des investissements départementaux.

L'optimisation et la rationalisation de la gestion du patrimoine

L'année 2022 aura été marquée par une volonté de porter une politique active d'entretien et d'amélioration du patrimoine bâti départemental à travers un investissement financier important, articulé autour d'un programme d'opérations ambitieux répondant ainsi aux besoins des usagers.

Ce cadre de programmation a permis en particulier :

- La livraison de deux nouveaux collèges (Caroline Aigle à Cergy et Marie Curie au Plessis-Bouchard), la livraison des travaux de restructuration du collège Jules Ferry à Eaubonne.

- Le démarrage des travaux de l'opération d'extension du Centre Départemental de Formation et d'Animation Sportive (CDFAS).

- La livraison des nouveaux locaux du centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) Chantereine à Sarcelles et la réalisation des études de conception des futurs locaux des services sociaux à Soisy-sous-Montmorency.

Poursuivant la logique de rationalisation de ses implantations des sites administratifs sur le secteur de l'agglomération de Cergy-Pontoise, le Département a signé en décembre 2022 l'acte d'acquisition du futur bâtiment Etoile, destiné à se substituer au bâtiment de la Palette.
Soucieux du bien-être des agents concernés, l'ensemble des services y sont associés. Un plan d'action leur a ainsi été présenté en mars 2022 par la Présidente.

Concernant la gestion foncière du patrimoine départemental les faits marquants relèvent de la mise en œuvre opérationnelle de l'acte d'acquisition de parcelles dans le cadre de la politique d'Espaces Naturels Sensibles du Département, de la poursuite de la régularisation des socles fonciers des collèges et de la mise à disposition de l'ingénierie foncière des services de la DGA Ressources au profit des projets routiers et bâtimentaires.

Sur le plan de la commande publique, l'ambition est d'aboutir à une optimisation des coûts avec une meilleure application des seuils de la commande publique.

Par ailleurs, la Politique d'achat responsable qui se développe vise à intégrer plus systématiquement des clauses d'insertion sociale dans les marchés du Conseil départemental contribuant ainsi d'une part à développer l'économie locale et d'autre part à concourir à l'effort d'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi dont les bénéficiaires du RSA.
L'année 2022 comptabilise ainsi 273 marchés dont les montants sont supérieurs à 90 000 € TTC.

De manière concrète, cette démarche d'optimisation de la fonction achat a permis la signature en 2022 d'une convention d'engagement avec l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) autour des objets véhicules, informatiques et services. A ce titre, le recours à l'UGAP a permis une économie de 536 000 € pour un montant de dépenses de 6,2 millions d'euros.

A travers ces collaborations autour des réseaux de centrales d'achats et des groupements de commande, le Département fait bon usage de ce levier de performance au niveau des achats tout en contribuant à faire bénéficier ses partenaires de solutions leur permettant de répondre aux règles de la commande publique à des prix attractifs.

Dans cette perspective, le Département s'est engagé à faciliter l'accès à la commande publique à tous les acteurs économiques toutes tailles confondues à travers l'achat et le déploiement d'un outil de gestion et de rédaction des marchés publics de la collectivité.

Un Management visant à favoriser la transversalité, l'accompagnement et la conduite du changement

Pour faire face aux enjeux collectifs d'attractivité, d'incarnation de la marque employeur et de conduite du changement, l'année 2022 aura été marquée sur le plan des ressources humaines par d'importants chantiers parmi lesquels :

La refonte du régime indemnitaire des agents départementaux, sujet discuté auprès des représentants du personnel et formalisé par l'adoption d'un nouveau dispositif de régime indemnitaire tenant compte

des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), délibéré au deuxième semestre 2022.
Ce nouveau dispositif de rémunération plus lisible, permet de répondre à nos obligations réglementaires mais surtout d'être plus transparent et attractif lors de l'embauche de nouveaux agents.

En 2022, la masse salariale représente un volume de 159,4 millions d'euros pour un effectif total moyen de 3 566 agents gérés directement par la Direction des Ressources Humaines, en ajoutant les agents de la maison de l'enfance (MDE) et les assistants familiaux le nombre d'agents départementaux s'élève à environ 4000.

En matière d'attractivité sur les recrutements, le chantier engagé sur l'amélioration des conditions de travail a également permis d'adopter en 2022 une charte de la qualité de vie au travail, une charte de la déconnexion et de déployer une plateforme de signalement des menaces, actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexiste ou sexuel (MAVDHAS).

En décembre 2022, les élections professionnelles ont permis de renouveler les représentants du personnel acteurs majeurs du dialogue social.

L'ensemble des directions ressources sont attentives à la fiabilité et la sécurité juridique des actes de la collectivité avec l'appui de la Direction des affaires juridiques. Cette dernière gère directement les contentieux à fort enjeu et en particulier les procédures d'appel ou en cassation et met son expertise au service des directions métiers.

PILOTAGE, INNOVATION ET COMMUNICATION INTERNE

PILOTAGE, INNOVATION ET COMMUNICATION INTERNE

La Direction déléguée au Pilotage et à la Communication Interne (DPCI) créée au 1er janvier 2022, de même qu'un chargé de mission auprès du Directeur Général ont pour mission de développer de manière collaborative les outils de connaissance et de pilotage des principaux projets, valoriser les orientations stratégiques auprès des agents et renforcer l'identité départementale, accompagner les directions pour toujours mieux adapter l'offre de services aux nouveaux besoins des valdoisiens.

Des outils partagés entre les directions pour collaborer plus efficacement
Par souci d'efficacité dans chacun des domaines d'activité, et de vision transversale, globale et partagée par chacune des directions, de nombreux outils ont été mis en place en 2022, pour suivre collectivement l'activité et l'avancement des projets (tableaux de bord d'activité, d'efficience ; avancement du plan stratégique). Les demandes d'éléments pour la Présidence ont aussi fait l'objet d'un suivi rigoureux pour fiabiliser les retours dans les délais requis. Les réunions du Comité de direction se préparent collectivement, sur proposition de sujets stratégiques et ou d'actualité pour les directions.

Améliorer la qualité de vie des valdoisiens en adaptant sans cesse l'offre de services à l'évolution des modes de vies et attentes
C'est l'ambition du Département à laquelle concourt la Mission Innovation.
Elle contribue ainsi à améliorer la qualité des services qui sont rendus aux valdoisiens, en termes de lisibilité, d'accessibilité et d'efficacité. Elle mobilise pour ce faire les compétences nécessaires en sciences humaines et sociales, design de services, et excellence opérationnelle auprès de l'ensemble des directions, pour :

- observer et analyser les dynamiques territoriales, l'évolution des modes de vies, usages, pratiques et attentes des valdoisiens,
- simplifier et améliorer l'efficacité des dispositifs existants et leurs process,
- expérimenter de nouvelles solutions, en mesurer l'impact, avant le cas échéant de les déployer.

En 2022 les principaux projets ont notamment permis l'adaptation aux nouveaux besoins des Valdoisiens et l'amélioration continue de la qualité de services en **:**

- Accompagnant les expérimentations engagées dans les collèges sur les sanitaires, les cours de récréation, les salles de sciences ou encore la restauration scolaire, pour observer les nouveaux usages et pratiques, adapter les espaces, et en intégrer ces enseignements au Programme technique des collèges, dans la perspective de la conception des futurs collèges ;
- Pilotant le lancement de la troisième année du programme d'expérimentations d'entreprises sociales conclu avec Antropia, avec la sélection de trois nouveaux entrepreneurs (Cdiet, Papoto, Valdocco) proposant des solutions pour améliorer le suivi de grossesse des femmes enceintes, et la prévention de la prostitution chez les mineurs ;
- Accompagnant la Direction de la culture dans la première phase de sa nouvelle organisation, afin de rendre l'offre culturelle plus lisible, accessible, et efficiente, plus proche des publics et des territoires ;
- Concevant et animant les ateliers de la nouvelle Direction des mobilités pour en définir, avec les équipes, l'ambition et les missions à partir des usages et besoins des populations.

Simplifier les process pour davantage de lisibilité et d'efficacité
L'excellence opérationnelle, une préoccupation permanente des directions, qui ont sollicité l'accompagnement de la Mission Innovation cette année pour :

- Préfigurer avec la Direction de la Vie Sociale une plateforme d'orientation des bénéficiaires du RSA qui leur permet de gagner en moyenne 3 à 4 mois pour l'élaboration du Contrat d'Engagement Réciproque ;
- Optimiser avec la Direction de l'Offre Médico-Sociale les calendriers d'élaboration budgétaire avec les Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux : diminution des délais par deux ;
- Participer aux travaux du Booster DGAS visant à digitaliser de nombreuses activités du champ social, en particulier pour le suivi des indicateurs mesurant l'efficacité ;

- Participer à la refonte du dispositif Entrée dans la Vie Active (EVA) : cartographie du processus et identification des marges de simplification et d'amélioration avec Val d'Oise Tremplin qui l'a remplacé ;
- Anticiper le déploiement d'Elise v6 logiciel de gestion électronique du courrier avec au préalable, des entretiens auprès des assistantes de la Direction générale collective et un benchmark auprès de collectivités pilotes ;
- Accompagner la dématérialisation des actes, des demandes et des dossiers agents de la DRH. La numérisation d'environ 3 700 dossiers et 300 mètres linéaires de documents papier a été engagée.

La mesure de la satisfaction et de l'impact pour les valdoisiens, car mesurer c'est savoir, faire savoir, et progresser
En 2022, la Mission Innovation a :

- Participé à la définition du protocole de mesure d'impact du Programme départemental d'insertion et de l'emploi 2023-2027 ;
- Réalisé la 9ème vague du baromètre de satisfaction des usagers de la MDPH, avec une note d'appréciation globale de 7,39/10 en progression ;
- Co-piloté la mission d'évaluation du programme d'actions éducatives, afin d'identifier les évolutions à apporter pour mieux répondre aux attentes des collèges.

L'acculturation des cadres à la transformation de l'action publique et le partage de valeurs communes, proximité, simplicité, efficacité, en :

- Pilotant, avec la DRH, les 9ème et 10ème sessions de l'Ecole du management par l'innovation. La Mission innovation a également assuré le suivi de la licence d'exploitation déléguée à Opta's permettant de diffuser l'EMI France entière, et participé aux restitutions de plusieurs collectivités départementales notamment ;
- Participant à la conception du séminaire de rentrée du Codir, en particulier pour les interventions et ateliers relatifs à la stratégie de gestion des données et aux bureaux de demain.

L'amélioration de la qualité de vie au travail des collaborateurs, dont dépend aussi leur engagement en :

- Accompagnant l'actualisation du plan de mobilité employeur avec la réalisation d'une enquête auprès des 1140 agents du Campus et de la Palette. Les résultats montrent une baisse de l'usage de la voiture pour les déplacements domicile-travail, et une hausse de l'utilisation des transports en commun et du vélo ;
- Réalisant la 3ème enquête relative au télétravail, à laquelle 1 152 agents ont répondu. Elle montre en particulier les gains très majoritairement perçus par les agents concernés en termes de qualité de vie, mais aussi les impacts négatifs en termes de cohésion d'équipe et de sentiment d'appartenance à la collectivité ;
- Participant à la conception du parcours d'intégration des nouveaux agents. Ce parcours permet d'accueillir et d'informer chaque nouvel agent rejoignant notre collectivité avec une présentation du Département, du territoire, ainsi que les outils de travail à sa disposition.

Cohésion, culture partagée : une offre de communication interne revisitée et enrichie

Pour s'adapter aux changements des pratiques professionnelles induits par la crise sanitaire, la Mission Communication Interne a pris, dès 2020, le virage de la digitalisation afin de répondre aux nouveaux usages et besoins des agents de l'Institution départementale. Cette transition stratégique s'est poursuivie et renforcée en 2021 et 2022, avec entre autres le développement du support vidéo, et la prise en compte de la crise des énergies ayant conduit à réduire le nombre de publications du magazine interne.

Vecteur de décloisonnement, transversalité et culture partagée, les événementiels internes ont pu, grâce à la levée des contraintes sanitaires reprendre une place prépondérante dans la vie de l'Institution départementale.

Une offre évènementielle développée pour recréer du lien après la crise : reconnaissance, cohésion et convivialité

En 2022, une trentaine de manifestations internes ont pu être organisées, à l'initiative ou avec la participation de la Mission Communication Interne, parmi lesquelles :

- S'inscrivant dans le développement d'une culture commune partagée et du décloisonnement entre les services : les accueils institutionnels des nouveaux agents (environ 145 agents), les Cafés de la DG (70 agents),un premier Accueil des apprentis, et une première édition de la Fête de l'été à l'Ile de loisirs de Cergy (410 agents)

- Participant à la Qualité de Vie au Travail et aux axes de convivialité et de reconnaissance à l'égard des agents : les Cérémonies des Médailles d'honneur départementales (165 agents), une première édition d'un Tournoi inter-DGA de Dodgeball (une centaine d'agents), un tournoi de Babyfoot à l'occasion de la Coupe du monde de la FIFA.

- Contribuant au développement et à l'enrichissement professionnel des agents : 3 Conférences Parenthèse, des conférences thématiques d'experts sur des sujets ayant un lien plus ou moins direct avec les compétences, les missions, l'actualité de la collectivité (160 agents), un séminaire de rentrée du CODIR, un séminaire DVS dédié aux secrétaires des antennes sociales et médico-sociales et plusieurs web conférences thématiques.

Une multiplicité et complémentarité de canaux de communication et média pour relayer les informations institutionnelles

En réponse à la crise des énergies, le magazine interne est passé d'un rythme mensuel à bimestriel, à compter de septembre 2022. Ce sont ainsi 8 magazines internes de 20 pages qui ont été diffusés en version imprimée à l'ensemble des agents du Département.
Ils ont été complétés par 3 hors-séries thématiques (« Faire grandir le Val d'Oise - Stratégie du Département 2022-2028 », « Vers une administration 4.0, plus performante et bienveillante », « Rentrée 2022-2023 : Le Département au cœur de la rentrée des Valdoisiens »).

10 ans après leur mise en place au sein des outils de communication interne, les podcasts ont été arrêtés à l'été 2022. Les 4 publications réalisées au 1er semestre ont généré 1061 écoutes, permettant d'accroitre l'accessibilité à l'information en fonction de la réceptivité et spécificité des publics cibles.

En marge de ces médias, les informations institutionnelles ont été relayées via :

- 45 newsletters, relais essentiel des informations publiées sur l'intranet départemental afin d'accroitre la visibilité et donc l'accessibilité aux informations institutionnelles par l'ensemble des agents, ont généré 42 451 clics d'ouverture ; une vingtaine de mailings envoyés pour informer de sujets uniques spécifiques ; 37 affiches informationnelles créées en publication assistée par ordinateur (PAO), diffusées sur l'ensemble des sites départementaux ; plus d'une centaine de créations graphiques PAO tous sujets et formats confondus (brochures, guides, flyers, logos, etc.) ; et enfin, une trentaine de vidéos réalisées à destination des agents.

En outre, l'intranet départemental permet le relais quotidien d'informations internes auprès des agents, informations stratégiques et opérationnelles traduites notamment sous la forme de 372 brèves déclinées en : 105 articles « Institutionnels » sur le Carrousel, 267 brèves « Métiers » dans les rubriques dédiées de la page d'accueil de l'intranet, « Actus Directions » et « Ressources Humaines ».

Enfin, avec la mise en place dès 2021 d'écrans à affichage dynamique sur certains sites départementaux, la collectivité accroit l'accès à l'information institutionnelle, y compris aux agents dits « non connectés » ou ne consommant pas l'information par le biais des médias internes traditionnels. Les 17 écrans ont permis, sur l'année, la diffusion de plus de 250 informations différentes.

Une offre documentaire diversifiée qui contribue au développement personnel et professionnel des collaborateurs

Vecteur de développement professionnel des agents, l'information et la documentation propose un éventail de services à l'ensemble des agents de la collectivité.

Ainsi en 2022, 565 ouvrages ont été empruntés par les agents de la collectivité au sein du fonds documentaire composé de quelques 1 000 ouvrages au CliK, l'espace de coworking principal de la collectivité.

Les nouveaux modes de consommation de l'information ont également induit un virage important et le développement des ressources numériques. En cela : 4 893 documents numériques ont été consultés sur le portail documentaire de la collectivité, et 4 463 consultations de revues et livres numériques via les abonnements aux ressources professionnelles CAIRN et BNT.

Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

tél. : 01 34 25 30 30
communication@valdoise.fr
www.valdoise.fr

val d'oise
le département